

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

TRUSTEAM ROC

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le fonds s'engage à respecter le règlement (UE) 2019/2088 concernant les informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR") en conformité avec les dispositions de l'article 9.

Ce fonds dispose du label ISR.

L'objectif de gestion est d'investir parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement afin de surperformer sur 5 ans l'indice Morningstar Developed Markets Net Return en euro, dividendes réinvestis tout en ayant une performance ESG supérieure à celle de leur indice de référence.

La performance du fonds peut être comparée à celle de l'indice Morningstar Developed Markets Net Return (dividendes réinvestis) libellé en euro.

L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Stratégie d'investissement

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissements du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Le « process ROC » a comme objectif est de mesurer l'orientation client des entreprises. Nous obtenons un score ROC qui nous permet de classer l'entreprise. Ce score est la combinaison de plusieurs scores :

- Un score « voix du client », qui découle de la première étape de notre process (mesure de la satisfaction client)
- Un score « Stratégie client », qui découle de la seconde étape du process (analyse de la stratégie client) ;

Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. En effet, un niveau de satisfaction élevé améliore les performances financières de l'entreprise (fidélisation, stabilité du cash-flow, « pricing power », diminution du coût d'acquisition de nouveaux clients). Mais l'entreprise doit, pour la maintenir, prendre en compte les attentes des parties prenantes en termes ESG afin de construire dans le temps une relation de confiance avec les clients. La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le « taux de satisfaction client » (mesure Sociale).

L'univers d'investissement de l'OPC constitué des entreprises cotées sur les principales places boursières des zones géographiques du fonds, des pays de l'OCDE, UE, EEE, Singapour, Hong Kong ; Taiwan, l'Inde et le Brésil, est analysé selon le process ROC « Satisfaction Client ».

L'engagement de prise en compte des critères extra financier est en "sélectivité" par rapport à l'univers d'investissement et porte sur une réduction d'au minimum 20% de l'univers d'investissement. L'univers investissable représente « les best in universe » de cet univers d'investissement. L'univers investissable est constitué des entreprises éligibles au Process ROC de l'univers d'investissement.

Le portefeuille maintient un taux de d'analyse minimum de 90%.

Puis il s'agit de rechercher les opportunités se présentant sur les différents marchés internationaux actions. La stratégie utilisée procède des éléments suivants/

- Une définition de l'allocation stratégique de long terme à partir de l'analyse des fondamentaux économiques ;
- Une construction de portefeuille : la sélection des titres comme celle des OPC va intégrer des facteurs de risques supplémentaires financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes...) ou extra financiers (controverses ; gouvernance...) pour juger du couple rendement risque. Au cours de la période de détention du titre, sont également suivies les controverses extra financières. Les principales limites méthodologiques de la stratégie extra financière :
- Disponibilité et fiabilité des informations recueillies pour construire le score de ROC des entreprises.
- Représentativité insuffisante de certaines données pour construire le score ROC.

Les politiques ESG (Code de transparence, Rapport LEC29, la politique de Vote et d'engagement) et les rapports de mesure d'impact ISR, d'engagement et sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur <http://www.trusteam.fr/satisfaction-client-isr.html>.

Le fonds est exposé :

- De 75% à 100% de l'actif en actions internationales principalement des pays de l'OCDE de toutes zones géographiques et tous secteurs économiques, dont :
- de 0% à 10% en actions de pays émergents (Asie, Amérique Latine, Afrique et Europe Centrale hors OCDE) ;
- de 0% à 15% en actions de petite capitalisation inférieure à 1 Md d'euros ;
- de 0% à 25% de l'actif en titres de créance et instruments du marché monétaire des pays de l'OCDE, libellés en euro ou/et en devises des pays de l'OCDE autres que l'euro, notés A-3 minimum sur le court terme et BBB- sur le long terme chez S&P, ou jugées équivalentes par la société de gestion, au moment de l'investissement. En cas de dégradation, la part investie en obligations High Yield, de notation inférieure à BBB- (Standard & Poor's) ou non notés, ne pourra pas dépasser 10 % de l'actif net ;

La fourchette de sensibilité est de 0 à 5.

- de 0% à 10% en obligations convertibles libellées en toute devise de l'OCDE ;
- de 0 à 100% au risque de change.

En actions : le fonds est principalement investi en titres de sociétés dont le siège social est dans un pays de l'OCDE, sans allocation géographique particulière. Le process ROC va nous permettre de sélectionner les leaders en termes de satisfaction client et celles qui ont un actif client suffisamment solide pour générer une croissance et une rentabilité forte grâce à leur pricing power, et à la recommandation et la fidélité de leurs clients. L'éligibilité de la valeur est fonction de son score ROC majoré ou minoré d'éléments qualitatifs tels que la dynamique de l'évolution du score.

En titres de créance, et instruments du marché monétaire : le fonds est investi, si les conditions de marché l'imposent et dans l'attente d'une opportunité d'investissement en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire, du secteur privé ou du secteur public. Ils seront sélectionnés selon l'approche extra financière « Satisfaction Client » (Process ROC) dans l'univers éligible, en excluant les entreprises dont le score ROC est trop faible afin de réduire les potentiels effets négatifs, selon l'objectif "do not harm", tel que défini par l'Investment Management Project (IMP) Les dettes d'états ou assimilées et du secteur public ne sont pas concernés par cette analyse.

En OPC, le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM de droits français de toutes classifications ou européens, ou de FIA français ou OPC autorisés à la commercialisation en France ou en parts et/ou actions d'OPC respectant les critères d'éligibilité de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, y compris des OPCVM gérés par Trusteam Finance. Ils doivent être labellisés ISR et/ou respecter les critères de communication centrale de la doctrine de l'AMF 2020-03.

Pour atteindre son objectif de gestion, le fonds pourra utiliser des instruments dérivés (options, futures, swap et change à terme) des marchés réglementés et de gré à gré pour couvrir le portefeuille.

Le fonds peut investir dans des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés pour s'exposer aux risques de taux, de crédit, de change et actions, sans rechercher de surexposition.

COMMENTAIRE DE GESTION

1. Commentaire de gestion :

Trusteam ROC termine l'année 2023 sur une hausse de 8.96% (B : +10.05%), son indice de référence, le Morningstar Developed Markets TR en €, gagne 18.76%.

Contre toute attente, l'année 2023 s'est révélée être une bonne année pour les marchés portée par une économie étonnamment robuste, les ambitions des entreprises technologiques dans le domaine de l'intelligence artificielle, et récemment, la perspective d'une baisse des taux d'intérêt en 2024.

Les marchés actions ont en effet profité de l'anticipation de baisse des taux des banques centrales au fur et à mesure de la décélération de l'inflation. Le durcissement des politiques monétaires de la majorité des banques centrales s'est poursuivi durant une bonne partie de l'année, juillet pour la FED qui a ensuite maintenu ses taux dans la fourchette 5.25-5.50% et septembre pour la BCE dans une fourchette 4.00-4.25%. Le marché obligataire s'est redressé après une baisse historique, qui a brièvement fait grimper les rendements à des niveaux inégalés depuis la crise financière de 2008-2009. Le 10 ans allemand a perdu -55bps sur l'année pour terminer à 2.02% et le 10 ans US s'est stabilisé à 3.88%.

Cette année a également été marquée par un contexte macro-économique et géopolitique compliqué: crise des banques régionales américaines (dont la faillite retentissante de SVB), sauvetage de Credit Suisse par UBS en Europe, persistance du conflit en Ukraine, tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine toujours d'actualité et nouveau conflit au Moyen-Orient. Ce contexte a incité les entreprises à la prudence : la détérioration des indicateurs macro-économiques a commencé à se voir dans les publications trimestrielles, la volatilité a pu être très forte avec d'importantes corrections en cas de déception...

En résumé, notre stratégie de gestion 2023 a privilégié des entreprises de qualité, leaders de la Satisfaction Client qui bénéficient :

- D'une croissance maîtrisée
- D'un avantage compétitif certain
- D'un business model solide et éprouvé
- D'un bon pricing power
- D'un bilan financier solide
- De cash flows réguliers
- D'un management dédié à ses clients et attentif aux enjeux environnementaux

Notre niveau d'investissement s'établit autour de 90%. Les valeurs de la Liste d'Or, les sociétés qui sont selon nous les leaders incontestés de la Satisfaction Client, représentent près de 35% du portefeuille (au 29/12/23) avec COSTCO, ASML HOLDING, MICHELIN et ADYEN dans le top 5 de nos principales pondérations.

En 2023, il est intéressant de noter que nos 2 meilleurs contributeurs à la performance sont des sociétés de la Liste d'Or à savoir ASML HOLDING (+36.66% ; principal contributeur +1.95pts) et COSTCO (+43.82% ; +1.93pts de contribution).

- ASML HOLDING est l'un des gagnants de l'intelligence artificielle : les quantités énormes de données à traiter nécessitent des puces de pointe fabriquées par ses équipements de lithographie ultra performants. ASML joue également un rôle majeur dans les volontés

d'indépendance technologique des Etats-Unis, de l'Europe mais également du Japon et profitent donc des investissements massifs.

- COSTCO a annoncé un dividende exceptionnel et a publié des résultats au-dessus des attentes à plusieurs reprises : de plus en plus de clients se sont tournés vers ses magasins pour trouver des produits d'épicerie moins chers et des produits de première nécessité et sa clientèle fidèle devrait continuer de stimuler la croissance.

A l'inverse, les sociétés qui nous ont le plus pénalisées sont : ETSY (-34.67% ; principal détracteur -1.15pts) et ZALANDO (-35.22% ; détracteur -1.07pts).

- ETSY et ZALANDO, 2 valeurs dans le secteur du e-commerce, souffrent avec la normalisation post-covid et les craintes sur la consommation des ménages dans un contexte inflationniste.

En termes sectoriels (selon l'outil PORT de Bloomberg) par rapport au Morningstar Developed Markets TR en €, notre sous-pondération du secteur des Technologies de l'Information est de loin la principale explication du retard de performance relative. En effet, Apple, Microsoft et Nvidia, qui sont classées dans ce secteur et qui comptent parmi les "Sept Magnifiques", ont connu une année 2023 exceptionnelle. Ce secteur a également été tiré par l'engouement autour de l'intelligence artificielle.

2024 s'annonce volatile avec son lot de surprises et ses conséquences sur les entreprises. Les risques baissiers sont bien présents : i) risque de récession aux Etats-Unis et en Europe, ii) perturbations géopolitiques et politiques durant une année d'élections présidentielles, notamment aux Etats-Unis, et iii) recrudescence de l'inflation. Les débats tourneront autour du timing des banquiers centraux dans leurs baisses des taux qui pourrait faire passer d'un « soft landing », anticipé par les marchés, à une récession sévère.

Dans ce contexte incertain et dans un monde qui change avec en toile de fond les grandes tendances clients (dont la transition digitale et énergétique), il est primordial d'évaluer sans cesse la qualité de l'actif client et des fondamentaux des entreprises sous le prisme des facteurs macroéconomiques dominants. Nous allons continuer de nous concentrer sur ce que nous maîtrisons, notre Process "Satisfaction Client", et sur ce que peuvent maîtriser les entreprises, entre autres leur actif client. Ce dernier constitue, selon nous, un avantage compétitif de taille et durable quelles que soient les prévisions macroéconomiques et la volatilité.

Bien que des facteurs exogènes, non fondamentaux et non liés à la Satisfaction Client, puissent continuer d'influencer la performance à court terme, nous sommes persuadés que la stratégie de ROC est pertinente et créatrice de valeur sur le long terme. Nous restons convaincus de l'importance de la Satisfaction Client comme moteur de la performance financière et boursière des sociétés.

2. OPCVM gérés par Trusteam Finance détenus par le FCP :

Pour gérer sa trésorerie, Trusteam ROC a investi dans GASPAL Obligations Court Terme (6.4% du portefeuille) et sur TF GLOBAL CLIENT FOCUS (2.9%) pour son modèle de gestion systématique de la Satisfaction Client.

3. Les principaux mouvements à l'achat et à la vente sur 2023

> Top 5 entrées

AIR LIQUIDE

FINECOBANK

WHITBREAD

GREGGS

MELIA HOTELS

> Top 5 sorties

HERMES

THERMO FISHER

CHIPOTLE

ATLASSIAN

BIOMERIEUX

> Top 5 allègements

TRACTOR SUPPLY

DEERE

HERSHEY

ASML HOLDING

ADYEN

> Top 5 renforcements

PAYPAL

MICHELIN

ETSY

MARRIOTT

RATIONAL

4. Principales pondérations au 29/12/23 :

TOP 10		29/12/2023
1	COSTCO WHOLESALE	5.9%
2	ULTA BEAUTY	5.8%
3	ASML	5.5%
4	MICHELIN	4.5%
5	ADYEN	4.2%
6	SAMSUNG	4.1%
7	YAMATO	3.8%
8	ETSY	3.6%
9	AIR LIQUIDE	3.5%
10	MARRIOTT	3.4%

5. Prise en compte des critères ESG dans le politique d'investissement

Ce fonds respecte la politique d'exclusion mise en place au sein de TRUSTEAM FINANCE

Ce fonds s'engage à avoir un taux d'alignement à la Taxonomie de 0%

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissements du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. En effet, un niveau de Satisfaction Client élevé tend à :

- réduire les coûts d'acquisition des nouveaux clients ;
- accroître la fidélisation des clients ;
- réduire l'élasticité de la demande au prix (Pricing Power) ;
- renforcer dans le temps la stabilité du cash-flow
- et renforcer la structure financière et ainsi la notation crédit des entreprises.

La Satisfaction Client joue un rôle médiateur entre les performances extra-financière et financière de l'entreprise. Afin de répondre, dans la durée, aux attentes et aux évolutions de ses clients, l'entreprise doit rassembler ses parties prenantes autour d'une vision commune. Cette dernière a un impact positif pour l'ensemble de la société en créant de la valeur pleinement partagée avec le client.

Pour ce faire, elle construit :

- Une culture client forte qui rend impératifs la formation, l'autonomie et l'engagement des employés ;
- Un process d'innovation permettant de répondre aux attentes environnementales de ses clients ;
- Une gouvernance cohérente garantissant confiance et alignement des intérêts des différentes parties prenantes.

L'entreprise et ses salariés sont unis au service du client afin de créer une expérience client cohérente et respectueuse de l'environnement.

A travers le prisme du client, le fonds a pour objectif de distinguer les entreprises qui s'inscrivent dans un cercle vertueux et créent de la performance aussi bien financière qu'extra-financière.

La qualité ESG des émetteurs est évaluée par le score ROC majoré ou minoré d'éléments qualitatifs tels que la dynamique de ce score. La qualité ESG des fonds est donc évaluée par le score ROC du portefeuille défini comme la moyenne pondérée des Scores ROC des valeurs en portefeuille. Ce score est à comparer à celui de l'univers d'investissement. Ce score est publié dans les Reporting extra-financier trimestriel des fonds

La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social).

Puis sont intégrés des facteurs de risques supplémentaires financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes...) ou extra financiers (controverses ; gouvernance...) pour juger du couple rendement risque. Au cours de la période de détention des titres, sont également suivies les controverses extra financières.

Les controverses ESG sérieuses, représentant une menace sévère pour la Satisfaction Client et qui n'ont pas fait l'objet d'une réponse claire ou appropriée de la part de l'entreprise, font l'objet d'un « Engagement » collaboratif avec d'autres Sociétés de Gestion afin d'obtenir plus d'information sur la problématique et comprendre si la réponse apportée par l'entreprise est appropriée ou non (cf. Politique de vote et d'engagement ; <https://www.trusteam.fr/nos-engagements/>)

Les principales limites méthodologiques de la stratégie extra financière :

- Disponibilité et fiabilité des informations recueillies pour construire le score de ROC des entreprises.
- Représentativité insuffisante de certaines données pour construire le score ROC.
- Aspect qualitatif de l'intégration de la dynamique positive ou négative du score ROC de l'entreprise
- Subjectivité des informations qualitatives émises par l'analyste extra financier.
-

Les politiques ESG (Code de transparence, Rapport 29 LEC, politique de Vote et d'engagement) et les rapports de mesure de performance ESG, et d'engagement et sur l'exercice des droits de vote sont disponible sur <https://www.trusteam.fr/fonds/trusteam-roc/>

6. Rapport ESG¹

Au cours de l'année 2023, nous avons eu à cœur de respecter notre méthodologie ROC. Le fonds a été investi à 100% sur des valeurs éligibles au process ROC contre entre 16% (T1), 17% (T2), 16% (T3) et 17% (T4) pour son indice de référence (le Morningstar Developed Markets NR). Avec un taux d'exclusion ISR qui a varié sur l'année de 80 à 81%, notre analyse peut être qualifiée de très exigeante. En conséquence, le score ROC moyen du portefeuille (entre 5.8 et 6.2) est nettement supérieur à celui de la base de comparaison (entre 3.0 et 3.4).

Nous surveillons de près les risques extra-financiers, en particulier à travers les controverses qui touchent les valeurs que nous avons en portefeuille. Par exemple :

- **MICHELIN** : « flagués » par l'ONG suédoise Chemsec qui publie une liste de produits chimiques à impact négatif
- **SAMSUNG** : ajouté à la liste de ClimateAction 100+ des sociétés les plus émettrices de CO2
- **AMAZON**: accusé d'avoir violé l'accord sur les travailleurs conclu avec le National Labor Relations Board
- **NIKE**: Le Canada enquête concernant le recours présumé au travail forcé des Ouïghours
- **AIR-FRANCE** : Accusé de greenwashing sur ses publicités

Notre stratégie d'engagement comporte surtout un volet positif, visant à valoriser les bonnes pratiques des entreprises et à dialoguer avec elles. Trusteam ROC a été investi sur les deux sociétés pour lesquelles Trusteam Finance est porte-parole du Climate Action 100+ (Saint-Gobain et Air Liquide). Notre campagne d'engagement Sprint To Net Zero a également concerné les sociétés présentes dans Trusteam ROC au 30 août 2023. <https://www.trusteam.fr/sprint-net-zero-saison-3-accelerer-engagement-actionarial/>

Cette campagne a été lancée en 2022, afin de respecter l'engagement pris par Trusteam Finance d'atteindre 90% des actifs labellisés ayant pris un engagement Net Zero.

Plus de détail ici : <https://collaborate.unpri.org/group/20391/about;>

Cette campagne a été lancée afin de respecter l'engagement pris par Trusteam Finance d'atteindre 90% des actifs labellisés ayant pris un engagement Net Zero. Plus de détail ici : <https://www.trusteam.fr/nos-engagements/>

Taux de Satisfaction Client

Sur le plan des indicateurs extra-financiers, la performance ESG du fonds est meilleure que son indice de référence. Cela est vrai en particulier sur son principal indicateur extra-financier qu'est la satisfaction client (taux de couverture de 100% de l'indice et du fonds), comme le montre le tableau ci-dessous :

¹ Chiffres rebasés en retirant de l'actif net, les liquidités et les dettes étatiques et para-étatiques

Taux de Satisfaction Client	Roc	Base de comparaison
T1	80%	72%
T2	80%	72%
T3	80%	72%
T4	81%	72%

Indicateur de performance ESG

Les autres indicateurs de performances ESG sont également globalement meilleurs que ceux de son indice de référence.

Emissions totales de CO2 (Scope 1-2-3)	Roc	Base de comparaison
T1	29 677 438 tCO2	132 769 685 tCO2
T2	37 792 820 tCO2	131 360 274 tCO2
T3	36 783 872 tCO2	136 994 292 tCO2
T4	31 473 389 tCO2	132 781 957 tCO2

% performance des 39 indicateurs ESG vs Morninstar Developed Market	Total	E	S	G
T1	94%	94%	91%	100%
T2	86%	88%	73%	100%
T3	94%	94%	91%	100%
T4	86%	88%	82%	86%

<p>100% des actions de ROC sont investies sur des valeurs éligibles au process ROC, contre 16% pour sa base de comparaison</p> <p>Répartition du portefeuille : somme du poids des lignes appartenant à l'intervalle de score ROC concerné.</p> <p>Score ROC moyen pondéré du portefeuille ROC : 6.2 / base de comparaison : 3.0</p>	<p>100% des actions de ROC sont investies sur des valeurs éligibles au process ROC, contre 17% pour sa base de comparaison</p> <p>Répartition du portefeuille : somme du poids des lignes appartenant à l'intervalle de score ROC concerné.</p> <p>Score ROC moyen pondéré du portefeuille ROC : 6.0/ base de comparaison : 3.4</p>
--	---

Taux Csat

T1	T2
Les valeurs du fonds ROC ont en moyenne un taux de satisfaction client de 80%, contre 72% pour son indice de comparaison	Les valeurs du fonds ROC ont en moyenne un taux de satisfaction client de 80%, contre 72% pour son indice de comparaison
T3	T4
Les valeurs du fonds ROC ont en moyenne un taux de satisfaction client de 80%, contre 72% pour son indice de comparaison	Les valeurs du fonds ROC ont en moyenne un taux de satisfaction client de 81%, contre 72% pour son indice de comparaison

Gouvernance :

- **ASML** : Indique qu'un ex-employé en Chine a détourné des données sur sa technologie propriétaire
- **SCHNEIDER ELECTRIC**: cité dans enquête sur les entreprises françaises impliquées dans le projet Eacop de TotalEnergies

Controverses

T1	T2
<p><u>Environnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • MICHELIN : flaguées par l'ONG suédoise Chemsec qui publie une liste de produits chimiques à impact négatif <p><u>Social :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ZALANDO : suppression de 5% des ses effectifs en raison du ralentissement économique. 	<p><u>Environnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • SAMSUNG : ajouté à la liste de ClmateAction 100+ des sociétés les plus émettrices de CO2 • TOYOTA : fait partie de Alliance for Automotive Innovation qui juge déraisonnable la proposition de Biden sur les émissions des véhicules <p><u>Social :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • SCHNEIDER ELECTRIC : un travailleur de 54 ans licencié aux Etats-Unis peut porter plainte pour discrimination fondée sur l'âge • SAMSUNG: confronté à la 1ère grève de son histoire pour demander des salaires plus élevés. <p><u>Gouvernance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • MICHELIN : rappel de 542 000 pneus neige défectueux aux Etats-Unis • ZALANDO : affirme être injustement visé par la loi de l'UE sur les services numériques et porte plainte • TOYOTA : victime d'une fuite de données qui concernerait 2 millions de clients • AMAZON : a piégé des clients qui s'abonnent à Prime selon la FTC •
T3	T4
<p><u>Social :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • AIR LIQUIDE: Annonce une restructuration de sa branche consacrée aux services de soins à domicile ; 430 emplois devraient être supprimés • AMAZON: accusé d'avoir violé l'accord sur les travailleurs conclu avec le National Labor Relations Board • AMAZON: Les travailleurs d'Amazon prévoient 3 jours de grève dans un entrepôt au Royaume-Uni en raison d'un conflit salarial 	<p><u>Environnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • AIR-FRANCE : Accusé de greenwashing sur ses publicités <p><u>Social :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • DEUTSCHE TELEKOM : envisagerait de supprimer 1 300 postes dans sa filiale Telekom IT en Allemagne <p><u>Gouvernance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • DEUTSCHE TELEKOM : recours collectif a été déposé aux Etats-Unis pour l'impact négatif de la fusion T-Mobile Sprint sur l'intensité concurrentielle américaine

<ul style="list-style-type: none"> • NIKE: Le Canada enquête concernant le recours présumé au travail forcé des Ouïghours <p><u>Gouvernance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • DISCOVER FINANCIALS: en pourparlers avec les régulateurs à propos d'irrégularités dans la classification de certaines de ses cartes de crédit. La firme suspend les rachats d'actions et entame un examen interne de conformité, gestion des risques et gouvernance d'entreprise • AMAZON: L'antitrust américain et 17 États portent plainte contre pour "monopole illégal" et "pratiques anticoncurrentielles et déloyales » • APPLE : Contraint d'apporter des mesures correctives sur l'iphone 12 et de suspendre temporairement ses ventes. Des clients se plaignent de problèmes de surchauffe sur les derniers modèles iPhone • APPLE: la Chine a interdit aux fonctionnaires d'utiliser des iPhones • TOYOTA: Une panne informatique géante oblige Toyota à mettre à l'arrêt la totalité de ses usines japonaises • 	<ul style="list-style-type: none"> • TOYOTA : rappel 1m de véhicules et suspension des livraisons de tous les véhicules de sa filiale Daihatsu après des "irrégularités dans les essais des véhicules". Perquisition du ministère japonais des transports
--	---

Sortie ESG

T1	T2
Southwest Airlines	
T3	T4
-	

7. Performances

%	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Trusteam ROC A	18.56	19.28	13.05	5.74	3.37	-8.93	13.47	4.82	24.29	-23.78	8.96
Trusteam ROC B	19.72	20.48	14.02	6.79	4.39	-8.01	14.61	5.88	25.54	-23.02	10.05
Trusteam ROC P								4.82	24.29	-23.78	8.96
Trusteam ROC S					5.47	-7.08	15.78	6.93	26.81	NS	NS
Morningstar Developped Market	21.2	19.5	10.42	10.73	7.51	-4.11	30.02	7.06	29.76	-12.95	+18.76

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Modèle de déclaration périodique concernant les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1, 2 et 3 du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5 du règlement (UE) 2020/852

Un investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que cet investissement ne cause pas de préjudice important à un objectif environnemental ou social et que les sociétés en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nom du produit : TRUSTEAM ROC

Identifiant de l'entité juridique : 9695002HP31LAWKZ1187

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ? [cocher et remplir le cas échéant, le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur des investissements durables]

Oui	Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 0% <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il présentait une proportion de__% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 96.57% de l'actif net au 30 décembre 2023. Et 100% de l'actif net hors liquidité et dettes d'états	<input type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques E/S, mais n'a réalisé aucun investissement durable

La Taxonomie de l'UE est un système de classification qui établit une liste des activités durables sur le plan environnemental. Pour l'instant, ce système ne contient pas de liste des activités durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés ou non sur la Taxonomie.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les indicateurs de durabilité évaluent dans quelle mesure les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

L'objectif du fonds est un objectif social : investir dans les sociétés leaders en termes de satisfaction client. Le taux de satisfaction client donne une indication sur le degré de "responsabilité" des entreprises (analysé par le prisme client) dans lesquelles nous sommes investis. Le détail de notre processus d'investissement est détaillé [ici](#).

Le principal indicateur de durabilité utilisé est un indicateur social : « le taux de satisfaction client » des sociétés sur lesquelles le fonds est investi. Des indicateurs extra-financiers (33) sont suivis, ex post, tous les trimestres pour évaluer la performance du fonds par rapport à son indice de comparaison.



Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les deux principaux indicateurs de durabilité suivis sont les suivants :

La performance extra-financière de Trusteam ROC est comparée à celle de son indice de référence, le Morningstar Developed Markets TR ;

L'ensemble des indicateurs de durabilité suivis sont disponibles dans le [reporting mensuel du fonds](#).

- **... et par rapport aux périodes précédentes ?** [inclure la question relative aux produits financiers lorsqu'au moins un rapport périodique précédent a été fourni conformément à la section 1 du chapitre V du règlement délégué (UE) 202x/xxx de la Commission]



Les principaux impacts négatifs sont les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et relatives aux salariés, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption active et passive.

- **En quoi les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable environnemental ou social ?** [inclure la question dans le cas où le produit financier comprend des investissements durables]

De nombreuses études académiques ont montré que la satisfaction client est bien le « chaînon manquant » permettant de faire le lien entre la performance financière et la performance extra-financière. La satisfaction client est donc au cœur de la performance extra-financière des entreprises. En effet, les attentes des clients ont évolué : pour être satisfait, le client attend des entreprises plus de responsabilité. Pour satisfaire cette attente, les entreprises doivent aligner leurs intérêts avec ceux des parties prenantes (employés, clients..) et s'organiser autour d'une « raison d'être » qui, au final, produit un impact positif sur l'entreprise toute entière. Plus de détails à retrouver dans notre Livre Blanc publié en 2018 et consacré au sujet (disponible sur demande).

Notre politique d'exclusion, explicitée dans notre politique de prise en compte des risques de durabilité, permet de sélectionner des investissements qui ne détériorent pas un objectif social ou environnemental. Par ailleurs, le suivi ex-post d'une trentaine d'indicateurs extra-financiers, publiés trimestriellement, nous permettent également de renforcer ce contrôle.

Comment les indicateurs d'impact négatif sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ?

Les principales incidences négatives sont prises en compte en amont de l'investissement

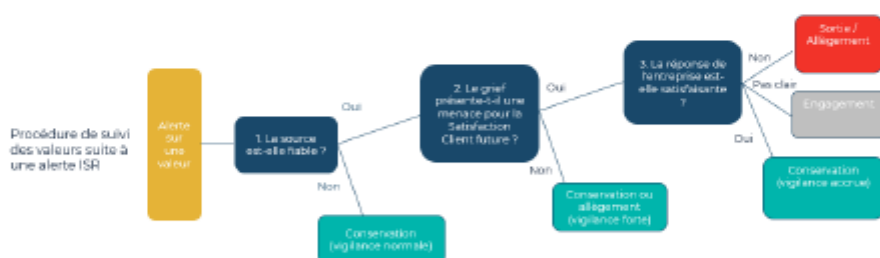
via notre [politique d'exclusions et de gestion des risques de durabilité](#). Les PAI (principales incidences négatives) sont également suivis après l'investissement dans nos Reporting extra-financiers, publiés trimestriellement et semestriellement.

Les investissements durables étaient-ils alignés sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Détails :

Ces principes sont pris en compte dans notre politique de prise en compte des risques de durabilité, disponible [ici](#) :

Ils sont également pris en compte dans notre politique de gestion des controverses : Une controverse est identifiée directement par le gérant (article de presse, rapport d'ONG...).

Une fois une controverse identifiée, elle est analysée pour savoir si sa source est fiable, et si son grief porte sur un sujet qui pourra influencer sur la satisfaction client future. Si c'est le cas, la réponse de l'entreprise est alors analysée. Si celle-ci est clairement insuffisante, son éligibilité peut être remise en cause. Si la réponse est appropriée, elle est gardée en portefeuille. Et si la réponse n'est pas suffisamment claire, une procédure d'engagement à plus long terme est ouverte : il s'agit de dialoguer avec l'entreprise afin de mieux comprendre ses pratiques et de l'aider à les améliorer.



Au cours de la période, les controverses ci-dessous ont été identifiées :

- AIR-FRANCE : Accusé de greenwashing sur ses publicités
- DEUTSCHE TELEKOM : envisagerait de supprimer 1 300 postes dans sa filiale Telekom IT en Allemagne
- DEUTSCHE TELEKOM : recours collectif a été déposé aux Etats-Unis pour l'impact négatif de la fusion T-Mobile Sprint sur l'intensité concurrentielle américaine
- TOYOTA : rappel 1m de véhicules et suspension des livraisons de tous les véhicules de sa filiale Daihatsu après des "irrégularités dans les essais des véhicules". Perquisition du ministère japonais des transports

Après analyse, elles n'ont pas donné lieu à une sortie du portefeuille.



Comment ce produit financier a-t-il tenu compte des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité ? *[inclure ce paragraphe si le produit financier a pris en compte les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité]*

Les principales incidences négatives (PAI) sont prises en compte en amont de l'investissement via notre politique d'exclusions et de gestion des risques de durabilité, disponibles [ici](#). Les PAI sont également suivis après l'investissement dans nos Reporting extra-financiers, publiés [trimestriellement](#) et [semestriellement](#).



Quels ont été les principaux investissements durables de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : [année 2023](#)

Principaux investisseurs	Secteur	% de l'actif	Pays
COSTCO WHOLESALE CORP	RETAIL	5,90%	Etats-Unis
ULTA BEAUTY INC	RETAIL	5,84%	Etats-Unis
ASML HOLDING NV	SEMICONDUCTORS	5,49%	Pays-bas
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENT	AUTO PARTS&EQUIPMENT	4,54%	France
ADYEN NV	COMMERCIAL SERVICES	4,22%	Pays-bas
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	TECHNOLOGY HARDWARE & EQUIPMENT	4,13%	Corée du Sud
YAMATO HOLDINGS CO LTD	TRANSPORTATION	3,84%	Japon
ETSY INC	RETAIL	3,62%	Etats-Unis
AIR LIQUIDE SA	CHEMICALS	3,48%	France
MARRIOTT INTERNATIONAL INC/MD	LODGING	3,36%	Etats-Unis



Quelle était la proportion des investissements liés à la durabilité ?

- **Quelle était l'allocation d'actifs ?**

Au 29/12/2023, 96.71% de l'actif net, des investissements (100% hors liquidités et dettes d'état) étaient durables. 2,78% étaient investi dans le fonds TF Global Client Focus (investissement durable social) et 6,42% étaient investi dans le fonds Gaspal Obligations Court Terme (investissement durable social).

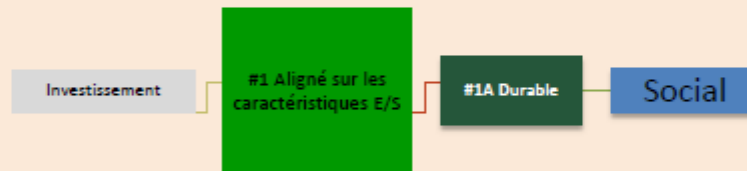
L'allocation d'actifs illustre la part des investissements dans des actifs spécifiques.

[inclure la remarque pour les produits financiers visés à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852

Les activités alignées sur la Taxonomie sont exprimées en part des éléments suivants :

- Le chiffre d'affaires reflète le « niveau d'écologisation » actuel des sociétés en portefeuille ;
- Les dépenses d'investissement (CapEx) illustrent les investissements verts réalisés par les sociétés en portefeuille, pertinente pour entreprendre une transition vers une économie verte ;
- Les charges d'exploitation (OpEx) reflètent les activités opérationnelles vertes des sociétés en portefeuille.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



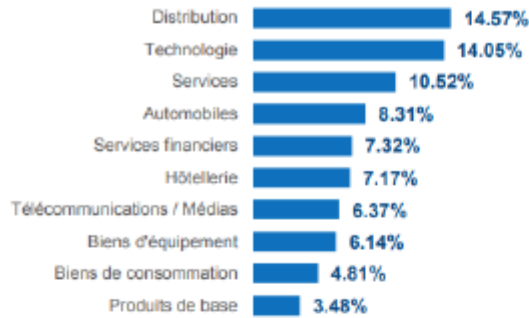
#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

#2 Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

La catégorie **#1 alignée sur les caractéristiques E/S** couvre :

- La catégorie **#1A Durable** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements présentant des caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérées comme des investissements durables.

Répartition des secteurs en % du portefeuille



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le fonds poursuit un objectif social et s'engage à avoir un taux d'alignement à la taxonomie de l'UE de 0%.

Les graphiques ci-dessous montrent, en vert, le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Comme il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la Taxonomie, le premier graphique présente l'alignement du produit financier sur la Taxonomie en regard de l'ensemble des investissements qui le composent, y compris les obligations souveraines, tandis que le second graphique illustre l'alignement sur la Taxonomie uniquement en regard des investissements autres que les obligations souveraines.



* Aux fins des présents graphiques, les « obligations souveraines » comprennent l'ensemble des expositions souveraines

[inclure la remarque uniquement pour les produits financiers visés à l'article 6 du règlement (EU) 2020/852]

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement à faible émission de carbone et dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.

- Quelle était la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ? 0%
- Quelle a été l'évolution du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ? 0%



Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

100%



Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?

Au 29/12/2023, 96.57% des investissements (hors liquidités) étaient durables. 2,78% étaient investi dans le fonds TF Global Client Focus (investissement durable social) et 6,42% étaient investi dans le fonds Gaspal Obligations Court Terme (investissement durable social).



Quels investissements ont été inclus sous « Autres », quel était leur objectif et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

N.A.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable cours de la période de référence ?

L'objectif de gestion est d'investir parmi les sociétés les plus orientées Client au sein de l'univers d'investissement afin de surperformer sur 5 ans l'indice Morningstar Developed Markets Total Return en euro, dividendes réinvestis tout en ayant une performance ESG supérieure à celle de leur indice de référence. L'intention est d'avoir un « impact positif », d'après la classification de l'Impact Management Project.

Pour atteindre son objectif, la gestion a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extrafinancières et financières. En effet, un niveau de Satisfaction Client élevé tend à :

- réduire les coûts d'acquisition des nouveaux clients ;
- accroître la fidélisation des clients ;
- réduire l'élasticité de la Demande au Prix (Pricing Power) ;
- renforcer dans le temps la stabilité du cash-flow
- et renforcer la structure financière et ainsi la notation crédit des entreprises

Pour atteindre son objectif, la stratégie d'investissements du fonds a choisi comme premier filtre d'investissement un critère extra-financier qui est celui de la Satisfaction Client (Process ROC : « Return On Customer »). Ce critère fait le lien entre performances extra-financières et financières. La performance ESG est principalement mesurée, ex ante, par le taux de satisfaction client (impact Social). Puis sont intégrés des facteurs de risques supplémentaires, financiers (robustesse financière, valorisation, sensibilité à des facteurs externes...) ou extra financiers (controverses ; gouvernance...), pour juger du couple rendement risque. Au cours de la période de détention des titres, sont également suivies les controverses extra financières.

[inclure la remarque concernant les produits financiers visés à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 qui investissent dans des activités économiques environnementales qui ne sont pas des activités économiques durables sur le plan environnemental]



sont des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques aux termes de la Taxonomie de l'UE.



Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice du marché général ?**
La performance extra-financière de Trusteam ROC est comparée à celle de son indice de référence, le Morningstar Developed Markets TR.
- **Quelle a été la performance du produit financier en regard des indicateurs de développement durable visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

[inclure la remarque concernant les produits financiers lorsqu'un indice a été désigné comme référence dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier]

Les indices de référence sont des indices permettant de déterminer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



L'ensemble des indicateurs de durabilité suivis sont disponibles dans le [reporting mensuel du fonds](#).

- **Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
86% des indicateurs ESG du portefeuille sont meilleurs que ceux du Morningstar Developed Markets (le fonds surperforme 88% des indicateurs environnementaux, 82% des indicateurs sociétaux, et 86% des indicateurs de gouvernance). Ensemble des indicateurs étudiés à retrouver dans le [rapport de performance ESG](#).
- **Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice du marché général ? N.A**

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

TRUSTEAM ROC

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Les droits de votes attachés aux titres de sociétés sont en général exercés par le gérant, soit en assistant aux assemblées, soit en votant par correspondance, conformément à la politique de vote mise en place par la société de gestion.

Les droits de vote sont exercés lorsque les actions de la société représentent plus de 1% du portefeuille du FCP et si le fonds détient plus de 0,2% du capital de la société. Pour de plus amples informations, cf. svp le document « Politique de vote » sur notre site www.trusteam.fr / Mentions légales et réglementaires.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Conformément à l'article 314-75-1 du règlement général de l'AMF, Trusteam Finance met en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires en prenant en compte des critères liés à l'exécution des ordres, au prix et à la qualité de l'analyse financière produite.

Pour de plus amples informations, cf. svp le document « Politique de sélection des intermédiaires » sur notre site www.trusteam.fr / Mentions légales et réglementaires.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

La politique de rémunération est disponible sur le Site Internet de Trusteam Finance.

Application de la politique de rémunération au sein de Trusteam Finance :

Trusteam Finance établit ce Reporting relatif aux éléments de mise en œuvre opérationnelle de la Politique de rémunération en application de la réglementation UCITS V. La rémunération s'entend ici hors dividendes versés aux actionnaires (collaborateurs et dirigeants).

La politique de rémunération a vocation à intégrer à compter de 2022, la prise en compte des risques de durabilité dans le fonctionnement de la Société et les processus de décision d'investissement. La rémunération est applicable à l'ensemble du personnel.

Elle comprend :

Une partie fixe, et une part variable discrétionnaire visant à reconnaître la performance individuelle et le niveau d'implication des collaborateurs. Les performances individuelles du personnel, conditionnant la partie variable de la rémunération, intègrent le respect des process de gestion établis par la Société, dont la prise en compte des risques de durabilité dans les process de gestion.

Pour le personnel non identifié, la rémunération variable discrétionnaire est versée exclusivement en numéraire et sans aucun report.

Le personnel identifié comprend les dirigeants, les gérants financiers, le directeur de la recherche, le directeur du développement commercial, les commerciaux, le RCCI / responsable des risques, le Responsable du middle office.

Le total des rémunérations des collaborateurs de Trusteam Finance s'élève pour l'exercice 2023 à 2 240.8K€ contre 1 753.8 K€ en 2022, dont la partie fixe est de 1 873.9K€ contre 1 704.9K€ en 2022

Le personnel identifié (hors président et directeurs généraux) a touché environ 90 % de la rémunération.

Aucun collaborateur n'a eu de versement en numéraire et en instruments financiers.

Les dirigeants, c'est-à-dire le Président et les trois Directeurs généraux ne rentrent pas dans le périmètre ci-dessus et leur rémunération est fixée en AG. Ils ont touché un montant de 289.26K€ en 2023, dont la partie variable est de zéro€, versus 328 K€ en 2022 dont la partie variable était de zéro.

Les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont le Président et les Directeurs généraux.

Toute question complémentaire concernant l'application de la politique de rémunération au sein de Trusteam Finance peut être demandée par mail à contact@trusteam.fr ou par courrier adressé à Trusteam Finance, 11 rue Berryer, 75008 Paris.

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	58 707 992,46	64 491 140,76
Actions et valeurs assimilées	53 114 828,06	62 369 817,42
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	53 114 828,06	62 369 817,42
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	5 593 164,40	2 121 323,34
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 593 164,40	2 121 323,34
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	71 858,03	12 207,59
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	71 858,03	12 207,59
Comptes financiers	2 090 598,23	2 539 799,84
Liquidités	2 090 598,23	2 539 799,84
Total de l'actif	60 870 448,72	67 043 148,19

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	57 008 429,18	69 673 037,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	4 027 708,04	-2 301 443,46
Résultat de l'exercice (a, b)	-243 486,17	-418 629,54
Total des capitaux propres	60 792 651,05	66 952 964,54
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	77 797,67	90 183,65
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	77 797,67	90 183,65
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	60 870 448,72	67 043 148,19

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	682 640,64	721 746,52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	682 640,64	721 746,52
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	12 820,11
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	12 820,11
Résultat sur opérations financières (I - II)	682 640,64	708 926,41
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	963 803,26	1 134 956,82
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-281 162,62	-426 030,41
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	37 676,45	7 400,87
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-243 486,17	-418 629,54

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part A :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part B :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
A	FR0010981175	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
B	FR0010985804	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
P	FR0013281177	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
A	FR0010981175	Néant
B	FR0010985804	Néant
P	FR0013281177	Néant

Commission de surperformance

Part FR0010981175 A

15% TTC de la performance annuelle au-delà de celle de l'indice Morningstar Developed Markets Net return en euro dividendes réinvestis si la performance est positive.

« A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans »

La commission de surperformance est basée sur la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de comparaison sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats de l'OPCVM.

A compter du 1/10/2020, le Morningstar Developed Markets Net return (eur) remplace le MSCI World (eur) 22

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance positive et supérieure à celle de l'indicateur de comparaison après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance sera appliquée au taux de 15% TTC sur la partie de cette performance positive et supérieure à l'indicateur de référence.

Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 15% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent). Dans le cas de sous performance, il est

procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

En cas de performance négative du fonds, aucune commission de performance n'est prise.

En cas de rachat de parts par un investisseur en cours d'exercice, la quote-part de la commission de sur performance est acquise à la société de gestion, et prélevée à la clôture de l'exercice.

Part FR0010985804 B

15% TTC de la performance annuelle au-delà de celle de l'indice Morningstar Developed Markets Net return en euro dividendes réinvestis

si la performance est positive.

« A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans »

La commission de surperformance est basée sur la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de comparaison sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats de l'OPCVM.

A compter du 1/10/2020, le Morningstar Developed Markets Net return (eur) remplace le MSCI World (eur)

22

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance positive et supérieure à celle de l'indicateur de comparaison après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance sera appliquée au taux de 15% TTC sur la partie de cette performance positive et supérieure à l'indicateur de référence.

Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 15% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent). Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

En cas de performance négative du fonds, aucune commission de performance n'est prise.

En cas de rachat de parts par un investisseur en cours d'exercice, la quote-part de la commission de sur performance est acquise à la société de gestion, et prélevée à la clôture de l'exercice.

Part FR0013281177 P

Néant

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
<p>Actions, droits Maximum 0,40% TTC avec un minimum de 15€ sur France-Belgique-Pays Bas Et autres pays : 30</p> <p>Obligations, obligations convertibles et Titres de créances négociables, titres de créances négociables à court terme Commissions fixes France : 25 € TTC Etranger : 55 € TTC</p> <p>OPC Français : 15 € TTC Etrangers : 40€ TTC Offshore : 150€ TTC</p> <p>Options : maximum 0,30% TTC avec un minimum de 7€ Futures : 1,50 € TTC / Lot Prélèvement sur chaque transaction</p>			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

• Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour

le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères

des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	66 952 964,54	107 283 789,74
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 820 196,11	26 249 511,57
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-14 430 878,44	-42 158 196,82
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 074 021,83	10 553 813,35
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 836 335,94	-12 136 158,41
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-621 667,72	-1 110 382,16
Différences de change	37 600,94	96 186,41
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 077 912,35	-21 399 731,65
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	6 223 434,48	5 145 522,13
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	5 145 522,13	26 545 253,78
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-281 162,62	-426 030,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	162,92
Actif net en fin d'exercice	60 792 651,05	66 952 964,54

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	2 090 598,23	3,44	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 090 598,23	3,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	JPY	JPY	GBP		devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	25 998 266,96	42,77	3 546 664,10	5,83	2 735 354,71	4,50	2 216 316,69	3,65
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	63 576,46	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	765 899,77	1,26	5,26	0,00	13 203,84	0,02	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 593 164,40
	FR0007082409	GASPAL OB.C.T.I 4D	3 904 854,00
	FR001400BY60	TF GLOB.FOCUS I 3D	1 688 310,40
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			5 593 164,40

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-243 486,17	-418 629,54
Total	-243 486,17	-418 629,54

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-259 871,99	-379 695,73
Total	-259 871,99	-379 695,73
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	17 124,21	-38 035,74
Total	17 124,21	-38 035,74
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-738,39	-898,07
Total	-738,39	-898,07
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 027 708,04	-2 301 443,46
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	4 027 708,04	-2 301 443,46

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 913 147,19	-1 113 301,95
Total	1 913 147,19	-1 113 301,95
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 109 125,18	-1 185 508,56
Total	2 109 125,18	-1 185 508,56
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 435,67	-2 632,95
Total	5 435,67	-2 632,95
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI A	49 384 342,58	119 461,758	413,39	0,00	0,00	0,00	-0,80
31/12/2019	C2 PART CAPI B	45 297 150,61	100 515,035	450,65	0,00	0,00	0,00	3,36
31/12/2019	C3 PART CAPI P	10 397,91	48,00	216,62	0,00	0,00	0,00	2,18
31/12/2019	D3 PART DIST S	8 077 346,42	34 044,019	237,26	0,00	0,00	0,00	3,98
31/12/2020	C1 PART CAPI A	42 960 601,42	99 138,658	433,33	0,00	0,00	0,00	-50,49
31/12/2020	C2 PART CAPI B	39 158 914,08	82 066,28	477,16	0,00	0,00	0,00	-50,66
31/12/2020	C3 PART CAPI P	58 809,78	259,00	227,06	0,00	0,00	0,00	-26,47
31/12/2020	D3 PART DIST S	7 258 847,84	28 610,713	253,71	0,00	0,00	0,00	-24,33
31/12/2021	C1 PART CAPI A	47 777 708,25	88 710,159	538,58	0,00	0,00	0,00	45,97
31/12/2021	C2 PART CAPI B	51 042 354,79	85 209,037	599,02	0,00	0,00	0,00	56,21
31/12/2021	C3 PART CAPI P	100 191,02	355,00	282,22	0,00	0,00	0,00	24,10
31/12/2021	D3 PART DIST S	8 363 535,68	25 996,055	321,72	0,00	0,00	0,00	32,92
30/12/2022	C1 PART CAPI A	32 289 655,77	78 659,148	410,50	0,00	0,00	0,00	-18,98
30/12/2022	C2 PART CAPI B	34 586 944,63	75 002,061	461,14	0,00	0,00	0,00	-16,31
30/12/2022	C3 PART CAPI P	76 364,14	355,00	215,11	0,00	0,00	0,00	-9,94
29/12/2023	C1 PART CAPI A	28 792 057,11	64 370,335	447,28	0,00	0,00	0,00	25,68
29/12/2023	C2 PART CAPI B	31 918 793,08	62 893,117	507,50	0,00	0,00	0,00	33,80
29/12/2023	C3 PART CAPI P	81 800,86	349,00	234,38	0,00	0,00	0,00	13,45

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI A		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	5 518,53800	2 360 761,67
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-19 807,35100	-8 402 947,44
Solde net des Souscriptions/Rachats	-14 288,81300	-6 042 185,77
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	64 370,33500	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI B		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	788,43000	398 061,09
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-12 897,37400	-5 965 250,37
Solde net des Souscriptions/Rachats	-12 108,94400	-5 567 189,28
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	62 893,11700	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	265,00000	61 373,35
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-271,00000	-62 680,63
Solde net des Souscriptions/Rachats	-6,00000	-1 307,28
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	349,00000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI B	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0010981175 C1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	617 264,26
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0010985804 C2 PART CAPI B	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	344 955,55
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013281177 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 583,45
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Coupons et dividendes	63 576,46
Créances	SRD et règlements différés	8 281,57
Total des créances		71 858,03
Dettes	SRD et règlements différés	6 735,91
Dettes	Frais de gestion	71 061,76
Total des dettes		77 797,67
Total dettes et créances		-5 939,64

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	58 707 992,46	96,57
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	53 114 828,06	87,37
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	5 593 164,40	9,20
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	71 858,03	0,12
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-77 797,67	-0,13
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	2 090 598,23	3,44
DISPONIBILITES	2 090 598,23	3,44
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	60 792 651,05	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			53 114 828,06	87,37
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			53 114 828,06	87,37
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			53 114 828,06	87,37
TOTAL ALLEMAGNE			3 188 300,00	5,24
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM	EUR	40 000	870 000,00	1,43
DE0005565204 DUERR	EUR	30 000	641 400,00	1,06
DE0007010803 RATIONAL	EUR	1 600	1 119 200,00	1,83
DE000ZAL1111 ZALANDO	EUR	26 000	557 700,00	0,92
TOTAL ESPAGNE			1 054 920,00	1,74
ES0176252718 MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	177 000	1 054 920,00	1,74
TOTAL FRANCE			7 109 655,60	11,69
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	12 000	2 113 440,00	3,48
FR0000120560 QUADIENT	EUR	10 980	211 035,60	0,35
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	8 000	1 454 240,00	2,39
FR0000124570 PLASTIC OMNIUM	EUR	25 000	300 000,00	0,49
FR001400AJ45 MICHELIN	EUR	85 000	2 759 100,00	4,53
FR001400J770 AIR FRANCE-KLM RGPT 2023	EUR	20 000	271 840,00	0,45
TOTAL ROYAUME UNI			2 735 354,71	4,50

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
GB00B1KJJ408 WHITBREAD	GBP	30 000	1 262 067,78	2,08
GB00B63QSB39 GREGGS	GBP	38 000	1 137 748,12	1,87
GB00BMX64W89 SAGA	GBP	200 000	335 538,81	0,55
TOTAL ITALIE			1 358 500,00	2,23
IT0000072170 FINECOBANK	EUR	100 000	1 358 500,00	2,23
TOTAL JAPON			5 538 121,11	9,11
JP3802670004 FANCL	JPY	80 000	1 213 330,77	2,00
JP3940000007 YAMATO	JPY	140 000	2 333 333,33	3,83
US8923313071 TOYOTA MOTOR ADR	USD	12 000	1 991 457,01	3,28
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE DU SUD			2 507 963,80	4,13
US7960508882 SAMSUNG ELECTRON.GDR REPRES.25	USD	1 850	2 507 963,80	4,13
TOTAL PAYS-BAS			5 906 850,00	9,72
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	4 900	3 340 330,00	5,50
NL0012969182 ADYEN	EUR	2 200	2 566 520,00	4,22
TOTAL SUEDE			2 216 316,69	3,65
SE0007100599 SVENSKA HANDELSBANKEN A	SEK	100 000	986 391,49	1,62
SE0012454072 AVANZA BANK REGISTERED SHS	SEK	25 000	526 090,48	0,87
SE0017486889 ATLAS COPCO CL.A	SEK	45 000	703 834,72	1,16
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			21 498 846,15	35,36
US02005N1000 ALLY FINANCIAL	USD	20 000	632 036,20	1,04

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US0378331005 APPLE	USD	10 000	1 742 352,94	2,87
US0495601058 ATMOS ENERGY	USD	8 000	839 095,02	1,38
US09857L1089 BOOKING HOLDINGS	USD	250	802 538,46	1,32
US22160K1051 COSTCO WHOLESALE	USD	6 000	3 584 144,80	5,88
US2441991054 DEERE	USD	2 000	723 746,61	1,19
US2547091080 DISCOVER FINANCIAL	USD	6 000	610 316,74	1,00
US29786A1060 ETSY	USD	30 000	2 200 452,49	3,62
US4278661081 HERSHEY	USD	5 000	843 619,91	1,39
US5719032022 MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A	USD	10 000	2 040 814,48	3,36
US6541061031 NIKE CL.B	USD	6 000	589 520,36	0,97
US70450Y1038 PAYPAL HOLDINGS	USD	22 000	1 222 642,53	2,01
US79466L3024 SALESFORCE	USD	4 000	952 542,99	1,57
US8923561067 TRACTOR SUPPLY	USD	6 000	1 167 583,71	1,92
US90384S3031 ULTA BEAUTY	USD	8 000	3 547 438,91	5,84
TOTAL Titres d'OPC			5 593 164,40	9,20
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			5 593 164,40	9,20
TOTAL FRANCE			5 593 164,40	9,20
FR0007082409 GASPAL OBL.COURT TERME I FCP4D	EUR	28 200	3 904 854,00	6,42
FR001400BY60 TF GLOBAL CLIENT FOCUS I FCP3D	EUR	10 304	1 688 310,40	2,78

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C3 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement TRUSTEAM ROC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023
Fonds Commun de Placement
TRUSTEAM ROC
Hôtel Salomon de Rothschild - 11, rue Berryer - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement TRUSTEAM ROC

Hôtel Salomon de Rothschild - 11, rue Berryer - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif TRUSTEAM ROC constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 19/04/2024 16:20:22

Christophe Coquelin
Associé

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	58 707 992,46	64 491 140,76
Actions et valeurs assimilées	53 114 828,06	62 369 817,42
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	53 114 828,06	62 369 817,42
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	5 593 164,40	2 121 323,34
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 593 164,40	2 121 323,34
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	71 858,03	12 207,59
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	71 858,03	12 207,59
Comptes financiers	2 090 598,23	2 539 799,84
Liquidités	2 090 598,23	2 539 799,84
Total de l'actif	60 870 448,72	67 043 148,19

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	57 008 429,18	69 673 037,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	4 027 708,04	-2 301 443,46
Résultat de l'exercice (a, b)	-243 486,17	-418 629,54
Total des capitaux propres	60 792 651,05	66 952 964,54
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	77 797,67	90 183,65
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	77 797,67	90 183,65
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	60 870 448,72	67 043 148,19

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	682 640,64	721 746,52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	682 640,64	721 746,52
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	12 820,11
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	12 820,11
Résultat sur opérations financières (I - II)	682 640,64	708 926,41
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	963 803,26	1 134 956,82
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-281 162,62	-426 030,41
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	37 676,45	7 400,87
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-243 486,17	-418 629,54

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part A :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part B :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part P :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
A	FR0010981175	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
B	FR0010985804	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
P	FR0013281177	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
A	FR0010981175	Néant
B	FR0010985804	Néant
P	FR0013281177	Néant

Commission de surperformance

Part FR0010981175 A

15% TTC de la performance annuelle au-delà de celle de l'indice Morningstar Developed Markets Net return en euro dividendes réinvestis si la performance est positive.

« A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans »

La commission de surperformance est basée sur la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de comparaison sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats de l'OPCVM.

A compter du 1/10/2020, le Morningstar Developed Markets Net return (eur) remplace le MSCI World (eur) 22

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance positive et supérieure à celle de l'indicateur de comparaison après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance sera appliquée au taux de 15% TTC sur la partie de cette performance positive et supérieure à l'indicateur de référence.

Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 15% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent). Dans le cas de sous performance, il est

procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

En cas de performance négative du fonds, aucune commission de performance n'est prise.

En cas de rachat de parts par un investisseur en cours d'exercice, la quote-part de la commission de sur performance est acquise à la société de gestion, et prélevée à la clôture de l'exercice.

Part FR0010985804 B

15% TTC de la performance annuelle au-delà de celle de l'indice Morningstar Developed Markets Net return en euro dividendes réinvestis

si la performance est positive.

« A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans »

La commission de surperformance est basée sur la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de comparaison sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats de l'OPCVM.

A compter du 1/10/2020, le Morningstar Developed Markets Net return (eur) remplace le MSCI World (eur) 22

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance positive et supérieure à celle de l'indicateur de comparaison après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance sera appliquée au taux de 15% TTC sur la partie de cette performance positive et supérieure à l'indicateur de référence.

Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 15% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent). Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

En cas de performance négative du fonds, aucune commission de performance n'est prise.

En cas de rachat de parts par un investisseur en cours d'exercice, la quote-part de la commission de sur performance est acquise à la société de gestion, et prélevée à la clôture de l'exercice.

Part FR0013281177 P

Néant

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
<p>Actions, droits Maximum 0,40% TTC avec un minimum de 15€ sur France-Belgique-Pays Bas Et autres pays : 30</p> <p>Obligations, obligations convertibles et Titres de créances négociables, titres de créances négociables à court terme Commissions fixes France : 25 € TTC Etranger : 55 € TTC</p> <p>OPC Français : 15 € TTC Etrangers : 40€ TTC Offshore : 150€ TTC</p> <p>Options : maximum 0,30% TTC avec un minimum de 7€ Futures : 1,50 € TTC / Lot Prélèvement sur chaque transaction</p>			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

• Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour

le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Cette garantie est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères

des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	66 952 964,54	107 283 789,74
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 820 196,11	26 249 511,57
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-14 430 878,44	-42 158 196,82
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 074 021,83	10 553 813,35
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 836 335,94	-12 136 158,41
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-621 667,72	-1 110 382,16
Différences de change	37 600,94	96 186,41
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 077 912,35	-21 399 731,65
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>6 223 434,48</i>	<i>5 145 522,13</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>5 145 522,13</i>	<i>26 545 253,78</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-281 162,62	-426 030,41
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	162,92
Actif net en fin d'exercice	60 792 651,05	66 952 964,54

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	2 090 598,23	3,44	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 090 598,23	3,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	JPY	JPY	GBP		devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	25 998 266,96	42,77	3 546 664,10	5,83	2 735 354,71	4,50	2 216 316,69	3,65
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	63 576,46	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	765 899,77	1,26	5,26	0,00	13 203,84	0,02	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à r��m��r��	0,00
Titres pris en pension livr��e	0,00
Titres emprunt��s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donn��s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re��us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 593 164,40
	FR0007082409	GASPAL OB.C.T.I 4D	3 904 854,00
	FR001400BY60	TF GLOB.FOCUS I 3D	1 688 310,40
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			5 593 164,40

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-243 486,17	-418 629,54
Total	-243 486,17	-418 629,54

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-259 871,99	-379 695,73
Total	-259 871,99	-379 695,73
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	17 124,21	-38 035,74
Total	17 124,21	-38 035,74
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-738,39	-898,07
Total	-738,39	-898,07
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 027 708,04	-2 301 443,46
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	4 027 708,04	-2 301 443,46

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 913 147,19	-1 113 301,95
Total	1 913 147,19	-1 113 301,95
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 109 125,18	-1 185 508,56
Total	2 109 125,18	-1 185 508,56
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C3 PART CAPI P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 435,67	-2 632,95
Total	5 435,67	-2 632,95
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI A	49 384 342,58	119 461,758	413,39	0,00	0,00	0,00	-0,80
31/12/2019	C2 PART CAPI B	45 297 150,61	100 515,035	450,65	0,00	0,00	0,00	3,36
31/12/2019	C3 PART CAPI P	10 397,91	48,00	216,62	0,00	0,00	0,00	2,18
31/12/2019	D3 PART DIST S	8 077 346,42	34 044,019	237,26	0,00	0,00	0,00	3,98
31/12/2020	C1 PART CAPI A	42 960 601,42	99 138,658	433,33	0,00	0,00	0,00	-50,49
31/12/2020	C2 PART CAPI B	39 158 914,08	82 066,28	477,16	0,00	0,00	0,00	-50,66
31/12/2020	C3 PART CAPI P	58 809,78	259,00	227,06	0,00	0,00	0,00	-26,47
31/12/2020	D3 PART DIST S	7 258 847,84	28 610,713	253,71	0,00	0,00	0,00	-24,33
31/12/2021	C1 PART CAPI A	47 777 708,25	88 710,159	538,58	0,00	0,00	0,00	45,97
31/12/2021	C2 PART CAPI B	51 042 354,79	85 209,037	599,02	0,00	0,00	0,00	56,21
31/12/2021	C3 PART CAPI P	100 191,02	355,00	282,22	0,00	0,00	0,00	24,10
31/12/2021	D3 PART DIST S	8 363 535,68	25 996,055	321,72	0,00	0,00	0,00	32,92
30/12/2022	C1 PART CAPI A	32 289 655,77	78 659,148	410,50	0,00	0,00	0,00	-18,98
30/12/2022	C2 PART CAPI B	34 586 944,63	75 002,061	461,14	0,00	0,00	0,00	-16,31
30/12/2022	C3 PART CAPI P	76 364,14	355,00	215,11	0,00	0,00	0,00	-9,94
29/12/2023	C1 PART CAPI A	28 792 057,11	64 370,335	447,28	0,00	0,00	0,00	25,68
29/12/2023	C2 PART CAPI B	31 918 793,08	62 893,117	507,50	0,00	0,00	0,00	33,80
29/12/2023	C3 PART CAPI P	81 800,86	349,00	234,38	0,00	0,00	0,00	13,45

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI A		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	5 518,53800	2 360 761,67
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-19 807,35100	-8 402 947,44
Solde net des Souscriptions/Rachats	-14 288,81300	-6 042 185,77
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	64 370,33500	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI B		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	788,43000	398 061,09
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-12 897,37400	-5 965 250,37
Solde net des Souscriptions/Rachats	-12 108,94400	-5 567 189,28
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	62 893,11700	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI P		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	265,00000	61 373,35
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-271,00000	-62 680,63
Solde net des Souscriptions/Rachats	-6,00000	-1 307,28
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	349,00000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI B	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI P	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0010981175 C1 PART CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	617 264,26
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0010985804 C2 PART CAPI B	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	344 955,55
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0013281177 C3 PART CAPI P	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 583,45
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Coupons et dividendes	63 576,46
Créances	SRD et règlements différés	8 281,57
Total des créances		71 858,03
Dettes	SRD et règlements différés	6 735,91
Dettes	Frais de gestion	71 061,76
Total des dettes		77 797,67
Total dettes et créances		-5 939,64

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	58 707 992,46	96,57
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	53 114 828,06	87,37
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	5 593 164,40	9,20
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	71 858,03	0,12
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-77 797,67	-0,13
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	2 090 598,23	3,44
DISPONIBILITES	2 090 598,23	3,44
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	60 792 651,05	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			53 114 828,06	87,37
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			53 114 828,06	87,37
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			53 114 828,06	87,37
TOTAL ALLEMAGNE			3 188 300,00	5,24
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM	EUR	40 000	870 000,00	1,43
DE0005565204 DUERR	EUR	30 000	641 400,00	1,06
DE0007010803 RATIONAL	EUR	1 600	1 119 200,00	1,83
DE000ZAL1111 ZALANDO	EUR	26 000	557 700,00	0,92
TOTAL ESPAGNE			1 054 920,00	1,74
ES0176252718 MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	177 000	1 054 920,00	1,74
TOTAL FRANCE			7 109 655,60	11,69
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	12 000	2 113 440,00	3,48
FR0000120560 QUADIENT	EUR	10 980	211 035,60	0,35
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	8 000	1 454 240,00	2,39
FR0000124570 PLASTIC OMNIUM	EUR	25 000	300 000,00	0,49
FR001400AJ45 MICHELIN	EUR	85 000	2 759 100,00	4,53
FR001400J770 AIR FRANCE-KLM RGPT 2023	EUR	20 000	271 840,00	0,45
TOTAL ROYAUME UNI			2 735 354,71	4,50

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
GB00B1KJJ408 WHITBREAD	GBP	30 000	1 262 067,78	2,08
GB00B63QSB39 GREGGS	GBP	38 000	1 137 748,12	1,87
GB00BMX64W89 SAGA	GBP	200 000	335 538,81	0,55
TOTAL ITALIE			1 358 500,00	2,23
IT0000072170 FINECOBANK	EUR	100 000	1 358 500,00	2,23
TOTAL JAPON			5 538 121,11	9,11
JP3802670004 FANCL	JPY	80 000	1 213 330,77	2,00
JP3940000007 YAMATO	JPY	140 000	2 333 333,33	3,83
US8923313071 TOYOTA MOTOR ADR	USD	12 000	1 991 457,01	3,28
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE DU SUD			2 507 963,80	4,13
US7960508882 SAMSUNG ELECTRON.GDR REPRES.25	USD	1 850	2 507 963,80	4,13
TOTAL PAYS-BAS			5 906 850,00	9,72
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	4 900	3 340 330,00	5,50
NL0012969182 ADYEN	EUR	2 200	2 566 520,00	4,22
TOTAL SUEDE			2 216 316,69	3,65
SE0007100599 SVENSKA HANDELSBANKEN A	SEK	100 000	986 391,49	1,62
SE0012454072 AVANZA BANK REGISTERED SHS	SEK	25 000	526 090,48	0,87
SE0017486889 ATLAS COPCO CL.A	SEK	45 000	703 834,72	1,16
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			21 498 846,15	35,36
US02005N1000 ALLY FINANCIAL	USD	20 000	632 036,20	1,04

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US0378331005 APPLE	USD	10 000	1 742 352,94	2,87
US0495601058 ATMOS ENERGY	USD	8 000	839 095,02	1,38
US09857L1089 BOOKING HOLDINGS	USD	250	802 538,46	1,32
US22160K1051 COSTCO WHOLESALE	USD	6 000	3 584 144,80	5,88
US2441991054 DEERE	USD	2 000	723 746,61	1,19
US2547091080 DISCOVER FINANCIAL	USD	6 000	610 316,74	1,00
US29786A1060 ETSY	USD	30 000	2 200 452,49	3,62
US4278661081 HERSHEY	USD	5 000	843 619,91	1,39
US5719032022 MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A	USD	10 000	2 040 814,48	3,36
US6541061031 NIKE CL.B	USD	6 000	589 520,36	0,97
US70450Y1038 PAYPAL HOLDINGS	USD	22 000	1 222 642,53	2,01
US79466L3024 SALESFORCE	USD	4 000	952 542,99	1,57
US8923561067 TRACTOR SUPPLY	USD	6 000	1 167 583,71	1,92
US90384S3031 ULTA BEAUTY	USD	8 000	3 547 438,91	5,84
TOTAL Titres d'OPC			5 593 164,40	9,20
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			5 593 164,40	9,20
TOTAL FRANCE			5 593 164,40	9,20
FR0007082409 GASPAL OBL.COURT TERME I FCP4D	EUR	28 200	3 904 854,00	6,42
FR001400BY60 TF GLOBAL CLIENT FOCUS I FCP3D	EUR	10 304	1 688 310,40	2,78